

Semaines du **1er et 8 janvier 2024**

**L'équipe de la CGF vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024**

**LES GROSSISTES  
à vos côtés  
en 2024**



**CGF**

**VOEUX 2024**



**Cérémonie des vœux de Bruno Le Maire : une feuille de route ambitieuse**



08.01.2024

La CGF était présente le lundi 8 janvier à la cérémonie des vœux 2024 de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, au monde économique. Une année annoncée dans la continuité, la défense de la compétitivité, un accompagnement important des entreprises dans la décarbonation et l'appropriation de l'intelligence artificielle dans l'économie.

Des enjeux ambitieux pour la France dans un contexte géopolitique incertain ont été présentés :

- poursuite de la réindustrialisation de la nation et décarbonation
- soutien de l'attractivité des entreprises
- poursuite des objectifs de plein emploi notamment la filière seniors
- recherche de simplification pour les entreprises



**Vœux de l'OTRE : une feuille de route 2024 centrée sur les relations commerciales**



10.01.2024

L'OTRE (Organisation des transporteurs routiers européens) organisait sa cérémonie des vœux le 10 janvier. Dans son intervention, Alexis Gibergues,

président de l'organisation, s'est adressé aux donneurs d'ordres, chargeurs et commissionnaires, pour les appeler à être à l'écoute des demandes de revalorisation tarifaires des transporteurs, rappelant au passage que la stabilité, voire l'amorce de baisse du prix du gazole, ne pouvait compenser les hausses des autres postes de coûts. Il a également appelé à respecter les délais de paiement applicables dans le transport routier (30 à 45 jours) et à appliquer le mécanisme d'indexation carburant pour le calcul duquel il plaide pour une plus grande prise en compte des indices du Comité national routier.

L'OTRE a martelé son opposition à l'abandon du gazole professionnel en l'absence de garantie d'une harmonisation européenne de la fiscalité sur le carburant et avant que l'offre alternative de véhicules ne devienne une vraie réalité.

Enfin, il a rappelé sa volonté de rendre obligatoires les dispositions des contrats type de transport routier relatives au chargement/déchargement. Ce dernier point conduit à préciser que l'OTRE est l'une des organisations professionnelles qui défend l'interdiction faite aux conducteurs de charger et décharger les marchandises que la CGF s'emploie de son côté à combattre.



## Cérémonie des vœux de la FIEEC



11.01.2024

La CGF a répondu présente à l'invitation de la Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication (FIEEC) qui tenait le 11 janvier sa cérémonie annuelle des vœux au sein de l'Espace Hamelin. Laurent Tardif, qui a été reconduit à la présidence de la FIEEC en juillet dernier, a présenté ses vœux à l'ensemble de l'écosystème de sa fédération.

## INSTITUTIONNEL



## La CGF reste mobilisée sur le sujet du déploiement des ZFE-m

La CGF a échangé avec Claude Renard, coordonnateur national des ZFE et de l'installation de recharge de véhicules électriques, ainsi que les services de la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC). L'occasion de revenir sur l'engagement politique d'autoriser dans les agglomérations les véhicules classés Crit'Air 2 jusqu'en 2030, qui ne prendra vraisemblablement pas la forme d'un décret mais plutôt d'une recommandation aux collectivités. Le prochain Comité interministériel de concertation sur les ZFE-m, dont la date n'est pas encore fixée, notamment en raison du remaniement ministériel, devrait officialiser deux guides sur les ZFE à destination des agglomérations, l'un sur les bonnes pratiques, l'autre sur l'harmonisation des dérogations (qui comporterait la disposition sur les véhicules Crit'Air 2). Les enjeux de décarbonation des flottes et des entrepôts des entreprises du commerce de gros ont également été abordés lors de ce rendez-vous.

Un prochain échange avec le coordonnateur national aura lieu sur le sujet du déploiement des bornes de recharge.



## CILOG : le verdissement des flottes au cœur des discours

En fin d'année, la CGF a participé au 4<sup>ème</sup> Comité interministériel de la logistique qui s'est tenu sous la présidence de Clément Beaune, avec la participation d'Anne-Marie Idrac, présidente de France Logistique, au port Debilly.

En réponse à France Logistique qui a appelé notamment à une montée en puissance des moyens de financement pour la transition énergétique des poids lourds, le Ministre a annoncé que l'appel à projet 2024 pour la mobilité électrique des poids lourds verra son enveloppe passer de 60 à 130 M€. Il a également rappelé le travail accompli par le comité technique des acteurs économiques de la logistique urbaine que Philippe Barbier avait préfiguré avant d'en assurer l'animation et appelé les chargeurs à participer à l'effort collectif en faveur du verdissement du transport en agissant notamment sur les leviers à leurs mains.

La CGF a profité de la présence du Ministre pour lui renouveler sa profonde inquiétude sur les conclusions d'un rapport qui doit lui être remis visant à interdire aux conducteurs routiers de charger et de décharger la marchandise, orientation qui menacerait directement le métier de chauffeur-livreur des commerces de gros.

Voir le [dossier de presse du CILOG](#) et le [Communiqué de presse de France Logistique](#).



## Chargement/ déchargement : la CGF continue d'alerter les parties prenantes

Répondant à son invitation de lui adresser avant le 31 décembre les observations que son projet de rapport appelait de sa part, la CGF a formalisé auprès de son auteur son opposition à ce que l'orientation consistant à interdire aux conducteurs routiers de charger/ décharger la marchandise puisse concerner les personnels de conduite effectuant des transports en compte propre. La CGF a plus particulièrement rappelé qu'une telle orientation menacerait directement l'emploi des chauffeurs livreurs des grossistes et remettrait en cause l'activité même des entreprises des commerces de gros. Sa position reste fondamentalement opposée à ce que le législateur vienne s'immiscer dans ce qui doit relever des partenaires sociaux et du contrat de transport librement négocié.

[Accédez à la position de la CGF ici.](#)

[Découvrez la tribune de Philippe Barbier sur le sujet ici.](#)



## JOP : la CGF publie sa contribution sur les périmètres de sécurité

	19.12.2023
---	------------

Le groupe de travail LUJOP en charge des règles de circulation et des dispositifs de sécurité autour des sites olympiques que co-anime TLF et la CGF s'est invité dans la consultation publique organisée par le Préfet de police de Paris devant les acteurs du transport et de la logistique le 19 décembre. Après avoir assisté à cette réunion, les deux co-animateurs ont adressé au préfet secrétaire général de la zone de défense de Paris, une

contribution élaborée par le groupe de travail comportant des remarques d'ordre général et des propositions de nature opérationnelle pour faciliter l'activité des entreprises dans les périmètres bleus et rouges.



## Feuille de route décarbonation : financement de l'électromobilité



09.01.2024

La CGF a participé à une réunion du groupe de travail sur le financement de l'électromobilité qui a été consacrée à l'appel à projet « éco système véhicule lourd électrique » de l'ADEME dont la 3<sup>ème</sup> édition en 2024 sera dotée d'une enveloppe de 130 M€ (comme annoncé lors du CILOG du 22 décembre 2023). La CGF a partagé avec plusieurs parties prenantes le constat que l'enveloppe budgétaire projetée, bien que doublée par rapport à celle de 2023, restait insuffisante au regard de la trajectoire de la Stratégie nationale Bas Carbone (SNBC 3) et du renforcement des obligations de baisse des émissions de CO<sub>2</sub> qui vont peser sur les constructeurs de poids lourds. Elle a surtout pointé du doigt les biais du dispositif même de l'appel à projet qui, par construction et compte tenu de l'encadrement européen dont il fait l'objet (Règlement général d'exemption par catégorie - RGEC), favorise les transporteurs routiers « gros rouleurs » au détriment des grossistes, soulignant qu'aucun d'eux ne figurait parmi les lauréats des relèves de l'appel à projet de 2023.



## Élaboration d'un guide de la cyclologistique

Le programme CEE Cyclocargologie, que porte l'association [Les boîtes à vélos](#), prévoit l'élaboration d'un guide sur l'intégration de la cyclologistique par les entreprises, quelle que soit la qualité sous laquelle elles opèrent (chargeurs, grossistes, commissionnaires et transporteurs routiers...). La CGF, TLF et le SNTL (transport léger) ont été invitées à rejoindre le comité de pilotage en charge de l'élaboration de ce guide qui a tenu sa réunion de lancement le 11 janvier.

La CGF va proposer à ses adhérents justifiant d'une expérience sur l'usage de la cyclologistique de rejoindre un groupe de travail chargé d'alimenter ce guide.

## MEDEF



## Lancement de la nouvelle commission Consommation



10.01.2024

Après plusieurs années, sans commission dédiée, le sujet de la consommation retrouve sa place au cœur des réflexions du MEDEF. Co-présidée par Carine Kraus et Hervé Navellou, elle compte plus d'une centaine d'inscrits, preuve des besoins et attentes des fédérations. Pour la première réunion plénière, l'agence Circana a fait un point sur l'évolution de la consommation des ménages (du point de vue des Produits de Grande Consommation) : les ménages continuent d'épargner et de dépenser, mais dans une moindre mesure sous la pression d'une inflation de 21%. Ensuite, l'organisation de la commission (comités et groupe de travail) et

les sujets de travail ont été présentés aux participants, qui ont pu faire part de leur avis et des sujets à soulever en priorité.

La CGF et ses fédérations siègent à la commission et pourront ainsi régulièrement relayer les conclusions.

## CGF



### Cérémonie des vœux de la CGF le 18 janvier 2024

La CGF organise sa cérémonie des vœux le jeudi 18 janvier 2024 à la CCI Paris Ile-de-France, place de la Bourse dans le 2e arrondissement. Le président, Philippe Barbier, reviendra sur les temps forts de l'année écoulée et évoquera les enjeux 2024 pour la profession.

La cérémonie sera conclue par un cocktail déjeunatoire.

Uniquement sur invitation.

## AFFAIRES ÉCONOMIQUES



### Save the date : Colloque juridique sur les négociations commerciales le 7 février 2024

Régime grossiste : de la stabilité pour les entreprises du commerce de gros et l'ensemble de la filière en matière de relations commerciales.

- Présentation du Guide des relations commerciales édité par la CGF en collaboration avec les cabinets Grall & Associés et Vogel & Vogel
- Échanges juridiques et pratiques entre acteurs de la filière sur l'approche et les points d'attention des négociations commerciales

Un colloque qui se tiendra le mercredi 7 février matin au Centre Étoile Saint-Honoré 21-25 Rue Balzac, 75008 Paris.

[Pour vous inscrire, cliquez ici.](#)

## ENVIRONNEMENT



### Save the date webinar EVE Obligation bilan des émissions de gaz à effet de serre & impacts sur les PME

Nathalie Fussler, juriste en droit économique des affaires à la CGF, interviendra le 30 janvier à 14h30 à l'occasion d'un webinar consacré à l'obligation pour les entreprises de plus de 500 salariés d'établir un bilan des émissions de gaz à effet de serre et à ses impacts sur les PME.

Un focus sera notamment fait sur la complémentarité existante entre des entreprises qui ont l'obligation ou la volonté d'agir sur leur impact environnemental, et l'accompagnement proposé dans le cadre des dispositifs FRET21 et Objectif CO2 du programme EVE (Engagements Volontaires Environnement).

Avec les témoignages des entreprises Transports SALVA et Groupe Pomona, engagées dans le programme EVE Objectif CO2 et ayant réalisé un bilan des émissions de gaz à effet de serre.

Une session de questions/réponses viendra conclure ce webinaire.

[Pour vous inscrire, cliquez ici.](#)

## EMPLOI & FORMATION



### Certificats de Qualification Professionnelle : deux nouveaux inscrits au RNCP

La Commission de la certification professionnelle de France Compétences a validé l'enregistrement de 2 CQP (Certificats de Qualification Professionnelle) des commerces de gros au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) pour une durée de 5 ans :

- « Commercial itinérant clientèle professionnelle » anciennement « Vendeur itinérant en commerces de gros »
- « Manager d'équipe commerciale en commerces de gros » remplaçant les 3 CQP du Management commercial (manager d'équipe commerciale itinérante, manager d'équipe commerciale sédentaire, responsable d'unité commerciale).

Cette inscription au RNCP permet un financement des parcours par le Compte Personnel de Formation (CPF) et la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) en plus du financement par le Plan de développement des compétences et du Contrat de professionnalisation.

Ces certifications métier opérationnelles répondent aux besoins spécifiques des entreprises de la branche. La liste du réseau de partenaires qui seront habilités à former et évaluer les candidats à ces deux CQP sera disponible sur le site de la CGF en mars 2024.



Formations à venir - CGF CAMPUS



**Découvrez les formations CGF CAMPUS proposées en 2024 en format mixte (présentiel/distanciel)**

Mardi 6 février 2024 - 14h00/17h30 :

**SOCIAL - Gérer l'impact de la jurisprudence du 13 septembre 2023 sur les congés payés et les arrêts de travail en entreprise**

Mercredi 6 mars 2024 - 9h00/12h00 :

**TRANSPORT & LOGISTIQUE - Maîtriser le mécanisme de l'indexation carburant dans le transport routier**

Jeudi 21 mars 2024 - 9h30/13h00 :

**COMMANDE PUBLIQUE - Marché public : Comment optimiser sa préparation pour répondre aux procédures de mise en concurrence ?**

Mardi 26 mars 2024 - 9h30/17h00 :

**SOCIAL - Maîtriser les dispositions de la CCN des commerces de gros n°3044**

Jeudi 11 avril 2024 - 9h30/13h00 :

**SOCIAL - Anticiper et optimiser la mise en place du nouveau régime de prévoyance de la CCN 3044 dans les entreprises**

Mardi 16 avril 2024 - 9h00/17h00 :

**TRANSPORT & LOGISTIQUE - Appréhender les points clef du contrat de transport routier national et international**

Mardi 23 avril 2024 - 9h30/13h00 :

**DROIT ÉCONOMIQUE DES AFFAIRES - Caractériser et maîtriser la rupture de la relation commerciale établie**

Mardi 28 mai 2024 : 9h30/13h00 :

**FISCALITÉ - Se préparer et savoir réagir en cas de contrôle fiscal**

Jeudi 30 mai 2024 - 9h30/17h00 :

**SOCIAL - Salariés itinérants et commerciaux : faire le point sur leur statut**

Jeudi 13 juin 2024 - 9h30/17h00 :

**ENVIRONNEMENT - Grossiste : entre obligations réglementaires et démarches volontaires, faire de la RSE une opportunité**

Jeudi 12 septembre 2024 - 9h30/17h00 :

**SOCIAL - Maîtriser les dispositions de la CCN des commerces de gros 3044**

Mardi 24 septembre 2024 - 9h00/12h00 :

**TRANSPORT & LOGISTIQUE - Maîtriser le mécanisme de l'indexation carburant dans le transport routier**

Mardi 19 novembre 2024 - 9h30/17h00 :

**ENVIRONNEMENT - Grossiste : entre obligations réglementaires et démarches volontaires, faire de la RSE une opportunité**

Mardi 26 novembre 2024 - 9h30/17h00 :

**SOCIAL - Maîtriser les dispositions de la CCN des commerces de gros 3044**

[Rendez-vous sur le site de CGF Campus](#)

## L'agenda CGF

 Le 15.01.2024

 Le 15.01.2024

**Réunion CITEO PRO sur  
la REP Emballages de la  
restauration**

 Paris (75)

**Cérémonie des vœux du  
MEDEF**

 Paris (75)

 Le **15.01.2024**

**Cérémonie des vœux du  
Ministre de l'Agriculture**

 Paris (75)

 Le **15.01.2024**

**Cérémonie des vœux de  
l'AFT**

 Paris (75)

 Le **16.01.2024**

**GT Économie de la  
fonctionnalité du CNC**

 Paris (75)

 Le **16.01.2024**

**Commission sociale des  
commerces de gros**

 Paris (75)

 Le **16.01.2024**

**Assemblée générale et  
assemblée permanente  
du MEDEF**

 Paris (75)

 Le **17.01.2024**

**Réunion patronale de la  
CCN des papiers  
cartons**

 Paris (75)

 Le **17.01.2024**

**Cérémonie des vœux de  
la Coopération agricole**

 Paris (75)

 Le **18.01.2024**

**Bureau exécutif et  
cérémonie des vœux de  
la CGF**

 Paris (75)

**Retrouvez-nous sur  
les réseaux sociaux**



**CGF**  
Confédération des  
Grossistes de France



d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous directement à [cgf@cgf-grossistes.fr](mailto:cgf@cgf-grossistes.fr).